

## Rapport du Conseil communal

à l'appui du

### **BUDGET GENERAL 2016**

(25 novembre 2015)

### **au Conseil général**

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

#### **1. Introduction**

**Pour rappel, tout au long des différents rapports, il est fait mention du budget 2015. Il s'agit bien entendu du budget 2015 révisé.**

En exécution des dispositions de l'article 57 de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, et de l'article 92 du règlement général de la commune de La Chaux-de-Fonds, du 28 septembre 1994, nous avons l'honneur de vous présenter le budget pour l'année 2016.

Les projets d'arrêtés accompagnant le budget relevant de votre compétence et non encore adoptés par votre Autorité figurent également à la fin du présent rapport.

Vous trouverez, à la suite du présent rapport du Conseil communal, le rapport financier présentant les comptes de l'exercice 2014 ainsi que les budgets 2015 et 2016.

De ces différents documents il ressort que:

- Le déficit présenté au compte de résultat du budget 2016 est de CHF 16'852'710.-.
- Les investissements totaux s'élèvent à CHF 20'215'600.- décomposés en:

Crédits budgétaires soumis au mécanisme de maîtrise des finances	CHF	8'847'600.-
Crédits budgétaires financés par des taxes non soumis au mécanisme de maîtrise des finances:	CHF	10'703'000.-
Crédits budgétaires du patrimoine administratif autoporteurs non soumis au mécanisme de maîtrise des finances	CHF	665'000.-
Total des investissements	CHF	20'215'600.-

Face à une économie qui va mal, des finances de la Ville extrêmement difficiles et des prévisions de recettes fiscales continuellement à la baisse, le Conseil communal a conclu très rapidement que le budget 2016 ne serait pas meilleur que le budget 2015 et que la Ville se retrouvera sans excédent de bilan (fortune) pour l'élaboration du budget 2016.

Il s'avère donc indispensable de mettre en place la nouvelle loi sur les finances qui exige de présenter un bilan reflétant les vraies valeurs de notre patrimoine ainsi que toutes les dettes et provisions que nous devons constituer au 31 décembre 2015.

Aussi, le Conseil communal a d'abord travaillé à l'élaboration du bouclage provisoire 2015 afin de déterminer quel sera l'excédent du bilan de la Ville et le montant de la réserve de politique conjoncturelle résultant de l'application de cette nouvelle loi au 31 décembre 2015.

Suite à cette analyse, il apparaît que la Ville pourra enregistrer une plus-value sur le patrimoine financier de l'ordre de CHF 40 millions alors que le patrimoine administratif apporterait environ CHF 250 millions auquel il faut déduire des réserves pour amortissements supplémentaires résultant de la réévaluation, une réserve pour l'emprunt Depfa de CHF 22 millions et une réserve pour la prévoyance professionnelle de CHF 73 millions. Le solde, environ CHF 50 millions, sera affecté à la réserve de politique conjoncturelle.

Ainsi, grâce à cette nouvelle loi, il est possible de présenter un budget 2016 déficitaire de CHF 16.8 millions sans devoir procéder à une hausse de la quotité fiscale, ce qui n'aurait pas été supportable pour nos concitoyens.

## 2. Etablissement du budget 2016

Le déficit du budget 2016 de CHF 16.8 millions ne comprend pas les reports que le Conseil d'Etat voudrait faire supporter à la Ville de La Chaux-de-Fonds à savoir:

Transports (fonds des infrastructures ferroviaires / FIF)	CHF	1'405'000.-
Bascule de l'impôt frontalier - correctif de la clé de répartition de l'impôt des personnes physiques	CHF	1'440'400.-
Rabais d'impôts aux familles	CHF	760'000.-
Bibliothèque des jeunes	CHF	23'700.-
Ecoles( directeurs, transports, subvention pour les classes)	CHF	675'000.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>4'304'100.-</b>

Si tous les reports de charges sont acceptés par le Grand Conseil, le Conseil communal déposera des amendements lors de la séance du Conseil général qui débattera du budget 2016. Dès lors, le budget 2016 présenterait un déficit de plus de CHF 20 millions.

## 3. Variations importantes entre les budgets 2015 et 2016

Il est difficile de mettre en évidence toutes les fluctuations entre les budgets 2015 et 2016 car elles sont nombreuses et le passage à MCH2 ne facilite pas la démonstration. Néanmoins, il est possible d'expliquer les grandes variations d'un budget à l'autre. L'écart entre le budget 2015 présentant un déficit de CHF 11.2 millions et le déficit du budget 2016 de CHF 16.8 millions, soit de CHF 5.6 millions, est constitué de deux raisons majeures. Il s'agit encore d'une baisse des recettes fiscales de CHF 7.4 millions et d'une diminution des frais du personnel de CHF 3.2 millions.

### Recettes fiscales

Selon les informations fournies par les entreprises de tout le pays au centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique de Zürich (KOF), les perspectives des activités économiques en Suisse ces prochains mois sont médiocres. Aussi bien la situation des affaires, l'évolution des carnets de commandes que la production sont en recul. Ces baisses sont observables depuis le milieu de l'année 2014; elles sont donc antérieures à la décision prise par la Banque nationale suisse (BNS), à mi-janvier, de supprimer le cours plancher du franc suisse par rapport à l'euro.

Il ne fait toutefois guère de doute que cette décision pèse sur l'économie suisse en général et sur l'industrie d'exportation en particulier.

L'essentiel des recettes fiscales provenant des personnes morales de la Ville ont pour origine l'industrie horlogère qui est nettement plus orientée vers les exportations de ses produits qu'en moyenne nationale.

La forte régression de certains marchés traditionnels importants cumulée à la problématique des coûts induite par les taux de change pèsent de manière importante sur les résultats des entreprises horlogères qui voient leur bénéfice imposable diminuer fortement.

Compte tenu de ce qui précède, les prévisions au 31 octobre 2015 sont malheureusement mauvaises. La situation économique devrait encore se détériorer en 2016. Les recettes fiscales diminuent de CHF 7.4 millions entre 2015 et 2016. Il s'agit essentiellement des personnes morales. Si l'on compare les recettes fiscales 2013 avec celles du budget 2016, il en résulte une diminution de celles-ci de CHF 13.2 millions, soit pratiquement le déficit du budget 2016. Il faut donc constater que nos charges n'ont pas pu être adaptées suffisamment à la baisse en regard des recettes fiscales en chute libre.

Pour compenser ces pertes, il faut absolument accueillir de nouvelles entreprises et surtout faire en sorte que des personnes physiques à haut revenu habitent La Chaux-de-Fonds. Pour y parvenir, il faut donc offrir davantage d'habitat de haut standing afin que les cadres des entreprises de la place, notamment, s'installent durablement chez nous. Cette population apporte des recettes fiscales, fait vivre notre commerce local, s'engage dans la vie associative et influence des communautés qui ne vivent pas à La Chaux-de-Fonds. Tant qu'il n'y a pas une juste répartition des impôts entre le lieu de travail et le lieu d'habitation, la Ville peut agir uniquement sur l'accueil très ouvert aux entreprises et aux nouveaux citoyens.

### **Charges du personnel**

En ce qui concerne le personnel, le Conseil général a validé un rapport permettant de réduire les salaires du personnel en 2016 et 2017 ce qui occasionne une économie de CHF 1.1 millions dans le budget 2016. Des départs annoncés et non remplacés ont pour conséquence une économie de CHF 1.4 millions. Dans pratiquement tous les services, à l'exception du service de la jeunesse et le SIS qui voient leur personnel augmenté, respectant ainsi la législation cantonale (voir tableau relatif au personnel, pages 17 et 18), il y a une réduction des EPT. Il y a aussi une réduction des charges de CHF 800'000.- provenant des cotisations de la caisse de pension qui seront remboursées à la Ville en 2016 ou 2017.

D'autres économies sont possibles puisque le personnel a la possibilité de réduire son temps de travail de 10% en réduisant son salaire de 5% pendant une année ou de demander une rente-pont AVS. Ces deux possibilités ne sont pas introduites dans le budget, puisqu'à ce jour, nous ne savons pas qui pourrait être intéressé par ces mesures.

Le Conseil communal n'a pas appliqué l'IPC négatif qu'il serait en droit de faire.

Pour rappel, l'IPC était de 103.9 lors de la dernière indexation des salaires en 2008, alors qu'il est de 101.7 à fin août 2015 ce qui permettrait une diminution des salaires de 2.2 points d'indice, soit environ CHF 2.5 millions. Néanmoins, cet IPC entrera en considération dans le cadre des négociations avec le SSP devant déboucher sur la refonte prochaine du règlement du personnel et des directives y relatives.

## **4. Budget d'exploitation 2016, la transparence**

Le déficit du budget 2016 n'est plus du tout entaché de chiffres qui proviendraient d'un évènement précédent. Il n'y a plus de dissolutions de réserves ou de recettes extraordinaires. Il s'agit bien de nos dépenses et de nos recettes estimées au plus juste.

Nous avons donc un problème de CHF 16 millions à résoudre, voire CHF 21 millions si le Grand Conseil soutient toutes les propositions du Conseil d'Etat. Pour une partie, il dépend de la conjoncture, mais il reste un travail à faire incombant au Conseil communal et qui avoisine les CHF 8 millions. Le temps presse car la nouvelle loi sur les finances fixe des règles qui ne permettent pas d'aller en dessous de CHF 10 millions d'excédent du bilan.

Il s'agit donc de trouver rapidement des solutions car l'excédent de bilan à fin 2016 pourrait passer de CHF 40 millions à CHF 20 millions. L'impact sera moindre s'il est prélevé, lors du bouclage des comptes 2016, un montant dans la réserve de politique conjoncturelle.

## **5. Budget des investissements 2016**

De nouvelles règles sont également fixées pour définir la somme qu'il est autorisé de dépenser pour des investissements non financés par des taxes ou autoporteurs.

Si l'on se réfère au tableau des investissements en début de rapport, le Conseil communal vous propose d'investir à hauteur de CHF 8'847'600.-.

Le calcul du frein à l'endettement autorise la Ville de La Chaux-de-Fonds à dépenser CHF 4 millions ce qui ne permet pas de faire le minimum indispensable. L'Etat de Neuchâtel a admis une dérogation pour 2016 et 2017 et il accorde une enveloppe d'investissements de CHF 10 millions au maximum.

## **6. Mesures prises en 2015**

Tout au long de l'année 2015, le Conseil communal a travaillé à la réduction des dépenses de l'Administration.

Chaque Service a été amené à faire des propositions pour améliorer la gestion de ceux-ci et réduire les charges.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des chiffres par service, voir tableau pages 35-36 de grands changements ont été amorcés et vont se poursuivre en 2016 à savoir:

- Regroupement de la gérance et du service des bâtiments;
- Regroupement du cimetière, des espaces verts, de la déchetterie et de la voirie;
- Suppression du service de l'informatique communale, tâche déléguée directement au SIEN;
- Réduction du personnel, suite à des départs et des diminutions de taux d'activité dans plusieurs services, accompagnées des mesures nécessaires de réorganisation.  
Il est probable que les charges de personnel budgétées en 2016 seront en réalité moins importantes car les effets des regroupements de services ont été valorisés avec prudence;
- Augmentation de certaines taxes;
- Réduction des subventions.

## **7. Objectifs en 2016**

Le Conseil communal va poursuivre ses réflexions sur les regroupements de services. Les diverses tâches fournies par notre Administration vont être remises en questions.

A qui servent-elles, sont-elles indispensables?

La population devra aussi changer ses habitudes. Il est d'usage que la Ville de La Chaux-de-Fonds fournisse des prestations gratuites à des associations. Il est probable que dans ce domaine, les prestations pourront toujours être fournies mais ces associations devront, pour une part, y participer financièrement.

Le Conseil communal sait aussi qu'une Ville a besoin de projets pour vivre. Il n'oublie pas cet aspect-là, mais essaiera de développer le partenariat public-privé. Les caisses étant vides, il n'y a pas de choix possible. Travailler avec d'autres est le seul moyen de pouvoir poursuivre notre développement.

## 8. Conclusion

Le Conseil communal entend poursuivre de manière énergique et rigoureuse le redressement des finances communales afin de retrouver l'équilibre, idéalement en 2018. Dès que nous atteindrons l'équilibre, notre capacité à investir va se situer aux alentours de CHF 20 millions ce qui nous permettra d'avoir à nouveau des projets qui répondent aux attentes de la population.

Si l'on veut atteindre cet objectif, il faudra accepter des changements majeurs tant pour la population que pour l'Administration.

Le Conseil communal a conscience que les efforts demandés aux uns et aux autres seront importants et parfois difficiles mais des réformes sont indispensables.

Le Conseil communal, comme le Conseil général et l'Administration, doivent être capables d'accepter les réformes qui seront proposées, bien sûr après avoir été discutées avec tous les acteurs.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à prendre acte des présents rapports et du budget 2016 de la Ville et à adopter les arrêtés y relatifs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président	La vice-chancelière
Théo Huguenin-Elie	Marie-France Emery

## RAPPORT FINANCIER

### Compte de résultats

Le projet du budget du compte de résultats pour l'année 2016 se présente ainsi :

	CHF
Revenus totaux	-216'521'830.00
Charges totales	233'374'540.00
Déficit total, compte de résultats	16'852'710.00

Conformément aux nouvelles exigences en matière de présentation, les imputations internes ne sont pas incluses aux montants ci-dessus.

Le compte de résultats doit désormais être présenté selon trois niveaux: le résultat d'exploitation, le résultat opérationnel et le résultat total.

En comparaison du budget 2015, le budget 2016 présente une augmentation des charges d'exploitation de CHF 3'025'110.00 (+1.41%) et une diminution des revenus d'exploitation de CHF 2'827'830.00 (-1.40%). La détérioration nette est donc de CHF 5'852'940.00. Par rapport au budget 2015, le deuxième niveau du compte de résultats relatif aux opérations de financement affiche respectivement une diminution de CHF 928'750.00 et CHF 644'440.00 de charges financières ainsi que de revenus financiers.

Le déficit du résultat opérationnel s'élève à CHF 17'760'710.00, soit une augmentation de déficit de 45.67% par rapport au budget 2015.

A l'instar du budget 2015, le budget 2016 ne présente aucune charge extraordinaire. Une augmentation minime de revenus extraordinaires est toutefois à relever (+0.13%). Le résultat total présente une augmentation du déficit de CHF 5'567'430.00 (+49.33%) par rapport au budget 2015.

La migration MCH2 du plan comptable rend impossible les comparaisons entre le budget 2016 et les comptes 2014 étant donné que certains montants sont comptabilisés dans des rubriques différentes. Seul le résultat total peut être comparé.

Compte tenu de ce qui précède, les colonnes des comptes 2014 ressortant des différents tableaux ci-après (ainsi que dans la brochure en général), sont à traiter avec circonspection (les chiffres indiqués dans les rubriques ne correspondent pas forcément à ceux ressortant de la brochure 2014).

	<b>Budget 2016 CHF</b>	<b>Budget 2015 CHF</b>	<b>Différence BU15-BU16</b>	<b>%</b>
Charges d'exploitation	217'272'090.00	214'246'980.00	3'025'110.00	1.41
Revenus d'exploitation	-199'704'450.00	-202'532'280.00	2'827'830.00	-1.40
Résultat d'exploitation (déficit) (1)	17'567'640.00	11'714'700.00	5'852'940.00	49.96
Charges financières	16'102'450.00	17'031'200.00	-928'750.00	-5.45
Revenus financiers	-15'909'380.00	-16'553'820.00	644'440.00	-3.89
Résultat provenant de financements (déficit) (2)	193'070.00	477'380.00	-284'310.00	-59.56
Résultat opérationnel (déficit) (1+2)	17'760'710.00	12'192'080.00	5'568'630.00	45.67
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus extraordinaires	-908'000.00	-906'800.00	-1'200.00	0.13
Résultat extraordinaire (excédent) (3)	-908'000.00	-906'800.00	-1'200.00	0.13
Résultat total, compte de résultats (déficit) (1+2+3)	16'852'710.00	11'285'280.00	5'567'430.00	49.33

	<b>Budget 2016 CHF</b>	<b>Comptes 2014 CHF</b>	<b>Différence Cptes14-B16</b>	<b>%</b>
Charges d'exploitation	217'272'090.00	222'546'873.27	-5'274'783.27	-2.37
Revenus d'exploitation	-199'704'450.00	-205'551'559.03	5'847'109.03	-2.84
Résultat d'exploitation (déficit) (1)	17'567'640.00	16'995'314.24	572'325.76	3.37
Charges financières	16'102'450.00	14'117'192.82	1'985'257.18	14.06
Revenus financiers	-15'909'380.00	-14'683'491.74	-1'225'888.26	8.35
Résultat provenant de financements (déficit) (2)	193'070.00	-566'298.92	759'368.92	-134.09
Résultat opérationnel (déficit) (1+2)	17'760'710.00	16'429'015.32	1'331'694.68	8.11
Charges extraordinaires	0.00	17'697'000.00	-17'697'000.00	-100.00
Revenus extraordinaires	-908'000.00	-22'196'046.29	21'288'046.29	-95.91
Résultat extraordinaire (excédent) (3)	-908'000.00	-4'499'046.29	3'591'046.29	-79.82
Résultat total, compte de résultats (déficit) (1+2+3)	16'852'710.00	11'929'969.03	4'922'740.97	41.26

## Résumé des charges et des revenus du compte de résultats

### Comparaison entre le budget 2016, le budget 2015 et les comptes 2014

	Budget 2016 CHF	Budget 2015 CHF	Différence B15-BU16	Comptes 2014 CHF	Différence Cptes14/BU16
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>217'272'090.00</b>	<b>214'246'980.00</b>	<b>3'025'110.00</b>	<b>222'546'873.27</b>	<b>-5'274'783.27</b>
30 Charges de personnel	113'683'130.00	116'938'870.00	-3'255'740.00	114'410'158.96	-727'028.96
31 Charges de biens et services, autres	46'195'850.00	40'422'280.00	5'773'570.00	47'303'240.46	-1'107'390.46
33 Amortissements patrimoine administratif	17'573'360.00	17'051'130.00	522'230.00	21'608'877.91	-4'035'517.91
35 Attributions aux fonds et financements spéc.	105'210.00	676'000.00	-570'790.00	990'257.30	-885'047.30
36 Charges de transfert	39'714'540.00	39'158'700.00	555'840.00	38'234'338.64	1'480'201.36
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-199'704'450.00</b>	<b>-202'532'280.00</b>	<b>2'827'830.00</b>	<b>-205'551'559.03</b>	<b>5'847'109.03</b>
400 Impôts directs, personnes physiques	-94'092'400.00	-93'921'000.00	-171'400.00	-96'467'149.95	2'374'749.95
401 Impôts directs, personnes morales	-14'314'000.00	-19'117'000.00	4'803'000.00	-20'477'662.76	6'163'662.76
402/3 Autres impôts	-1'771'200.00	-1'981'200.00	210'000.00	-1'704'456.50	-66'743.50
41 Revenus régaliens et de concessions	-193'200.00	-193'200.00	0.00	-243'155.86	49'955.86
42 Taxes	-35'383'290.00	-36'799'210.00	1'415'920.00	-35'501'990.48	118'700.48
43 Revenus divers	-551'280.00	-542'380.00	-8'900.00	-3'674'111.82	3'122'831.82
45 Prélèvements s/fonds et financements spéc.	-3'331'570.00	-2'991'340.00	-340'230.00	-1'087'590.31	-2'243'979.69
46 Revenus de transfert	-50'067'510.00	-46'986'950.00	-3'080'560.00	-46'395'441.35	-3'672'068.65
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

<b>Résultat provenant des activités d'exploitation (1)</b>	<b>17'567'640.00</b>	<b>11'714'700.00</b>	<b>5'852'940.00</b>	<b>16'995'314.24</b>	<b>572'325.76</b>
34 Charges financières	16'102'450.00	17'031'200.00	-928'750.00	14'117'192.82	1'985'257.18
44 Revenus financiers	-15'909'380.00	-16'553'820.00	644'440.00	-14'683'491.74	-1'225'888.26
<b>Résultat provenant de financements (2)</b>	<b>193'070.00</b>	<b>477'380.00</b>	<b>-284'310.00</b>	<b>-566'298.92</b>	<b>759'368.92</b>
<b>Résultat opérationnel (1+2)</b>	<b>17'760'710.00</b>	<b>12'192'080.00</b>	<b>5'568'630.00</b>	<b>16'429'015.32</b>	<b>1'331'694.68</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	17'697'000.00	-17'697'000.00
48 Revenus extraordinaires	-908'000.00	-906'800.00	-1'200.00	-22'196'046.29	21'288'046.29
<b>Résultat extraordinaire (3)</b>	<b>-908'000.00</b>	<b>-906'800.00</b>	<b>-1'200.00</b>	<b>-4'499'046.29</b>	<b>3'591'046.29</b>
<b>Résultat total, compte de résultats (1+2+3)</b>	<b>16'852'710.00</b>	<b>11'285'280.00</b>		<b>11'929'969.03</b>	
<b>Détérioration</b>			<b>5'567'430.00</b>		<b>4'922'740.97</b>

## Résumé des résultats nets par centre financier

### Comparaison entre le budget 2016, le budget 2015 et les comptes 2014

	Budget 2016	Budget 2015	Différence	Comptes 2014	Différence
	CHF	CHF	BU15-BU16	CHF	Cptes14/ BU16
100 Conseil général	57'380.00	63'350.00	-5'970.00	75'969.40	-18'589.40
110 Conseil communal	3'193'510.00	3'402'180.00	-208'670.00	3'463'084.52	-269'574.52
115 Parlement des Jeunes	10'100.00	17'100.00	-7'000.00	11'891.91	-1'791.91
121 Chancellerie	656'800.00	660'220.00	-3'420.00	1'032'382.78	-375'582.78
122 Service de l'économie	385'600.00	647'520.00	-261'920.00	589'469.68	-203'869.68
123 Service informatique communal	3'285'760.00	3'539'800.00	-254'040.00	3'345'831.52	-60'071.52
124 Service juridique	321'240.00	331'950.00	-10'710.00	332'372.06	-11'132.06
125 Aff. régionales et relations extérieures	144'030.00	252'160.00	-108'130.00	243'346.59	-99'316.59
126 Communication	395'530.00	546'800.00	-151'270.00		395'530.00
130 Contrôle des habitants - Etat civil	779'460.00	736'280.00	43'180.00	657'105.86	122'354.14
150 Transports	7'119'260.00	6'934'960.00	184'300.00	6'686'867.61	432'392.39
200 Service des bâtiments	1'729'030.00	1'785'280.00	-56'250.00	1'731'019.87	-1'989.87
201 Bâtiments divers d'utilité publique	1'958'850.00	1'741'890.00	216'960.00	1'298'166.83	660'683.17
205 Forêts	171'690.00	141'520.00	30'170.00	139'497.00	32'193.00
210 Gérance - secrétariat	5'530.00	-45'150.00	50'680.00	-5'720.63	11'250.63
211 Bâtiments locatifs	-2'107'720.00	-3'220'000.00	1'112'280.00	-1'100'127.40	-1'007'592.60
212 Parkings	-121'050.00	-146'700.00	25'650.00	-121'780.84	730.84
213 Bâtiments d'utilité mixte	0.00	189'740.00	-189'740.00	339'411.55	-339'411.55
230 Bâtiments industriels	141'000.00	-5'400.00	146'400.00	135'470.99	5'529.01
240 Domaines	56'300.00	56'950.00	-650.00	103'049.29	-46'749.29
250 Foncier	-191'660.00	-43'330.00	-148'330.00	-188'155.27	-3'504.73
301 SCAS - Office d'aide sociale	2'549'510.00	2'748'270.00	-198'760.00	2'119'025.57	430'484.43
311 Centre santé sexuelle - Planning familial	112'590.00	113'560.00	-970.00	74'660.89	37'929.11
315 SCAS - Maison de retraite	-21'160.00	-27'760.00	6'600.00	25'958.40	-47'118.40
321 SCAS - Partic. aux institutions sociales	18'857'870.00	18'274'300.00	583'570.00	18'633'737.95	224'132.05
420 Particip. institutions para-scolaires	2'314'900.00	2'267'000.00	47'900.00	2'210'280.51	104'619.49
430 Ecole obligatoire	3'735'900.00	3'987'200.00	-251'300.00	36'056'357.87	-32'320'457.87
435 Ecole obligatoire - Cycle 1	6'242'300.00	6'113'300.00	129'000.00	0.00	6'242'300.00
440 Ecole obligatoire - Cycle 2	8'299'900.00	8'526'400.00	-226'500.00	0.00	8'299'900.00
445 Ecole obligatoire - Cycle 3	8'688'000.00	8'895'000.00	-207'000.00	0.00	8'688'000.00

450	Ecole obligatoire - Bâtiments	9'221'760.00	9'206'500.00	15'260.00	0.00	9'221'760.00
455	Ecole obligatoire - Autres	565'590.00	500'900.00	64'690.00	0.00	565'590.00
482	Centre de santé scolaire	964'900.00	996'840.00	-31'940.00	942'105.81	22'794.19
483	Centre d'orthophonie	445'410.00	519'640.00	-74'230.00	547'806.60	-102'396.60
500	Service des affaires culturelles	2'686'010.00	2'817'530.00	-131'520.00	3'023'883.52	-337'873.52
501	Bibliothèque de la Ville	2'513'410.00	2'709'740.00	-196'330.00	2'639'905.07	-126'495.07
502	Bibliothèques des Jeunes	927'680.00	933'770.00	-6'090.00	882'948.22	44'731.78
505	Archives communales	95'290.00	102'840.00	-7'550.00	150'515.80	-55'225.80
510	Services généraux des musées	695'230.00	701'280.00	-6'050.00	646'813.74	48'416.26
511	Musée d'histoire naturelle	1'041'300.00	973'050.00	68'250.00	813'821.59	227'478.41
512	Musée d'histoire	884'850.00	893'150.00	-8'300.00	766'636.40	118'213.60
513	Musée international d'horlogerie	1'607'550.00	1'604'730.00	2'820.00	1'665'167.32	-57'617.32
514	Musée des beaux-arts	1'512'410.00	1'454'910.00	57'500.00	1'914'484.44	-402'074.44
515	Zoo du Bois du Petit-Château	1'114'380.00	1'180'170.00	-65'790.00	1'100'906.31	13'473.69
520	Service des Sports	533'120.00	611'920.00	-78'800.00	654'188.90	-121'068.90
521	La Charrière, terrains, piste, halles	1'431'250.00	1'552'020.00	-120'770.00	1'502'222.69	-70'972.69
524	Piscine des Arêtes	520'230.00	493'610.00	26'620.00	492'309.56	27'920.44
525	Piscine, patinoires des Mèlèzes	1'691'730.00	2'528'480.00	-836'750.00	1'845'754.10	-154'024.10
550	Service de la jeunesse	1'255'890.00	1'257'140.00	-1'250.00	1'290'272.67	-34'382.67
551	Accueil parascolaire	3'096'780.00	2'697'030.00	399'750.00	1'803'989.03	1'292'790.97
552	Accueil préscolaire	4'826'510.00	4'030'960.00	795'550.00	4'395'977.38	430'532.62
560	Cultes	88'660.00	115'710.00	-27'050.00	91'464.49	-2'804.49
600	Finances	-8'833'090.00	-9'111'270.00	278'180.00	-6'652'517.12	-2'180'572.88
610	Contributions	-108'844'920.00	-116'296'520.00	7'451'600.00	-117'380'954.61	8'536'034.61
620	Service des Ressources humaines	625'510.00	1'276'020.00	-650'510.00	1'594'332.44	-968'822.44
630	Contrôle financier	103'720.00	105'250.00	-1'530.00	131'791.63	-28'071.63
700	Administration des travaux publics	138'680.00	1'063'150.00	-924'470.00	820'726.55	-682'046.55
701	Services techniques	956'930.00	0.00	956'930.00	0.00	956'930.00
708	Service espaces publics	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
710	Voirie-frais d'entretien	7'597'640.00	8'141'810.00	-544'170.00	8'287'783.27	-690'143.27
711	Enlèvement de la neige	1'395'450.00	1'387'820.00	7'630.00	1'148'108.48	247'341.52
712	Constructions nouvelles	1'275'760.00	2'095'690.00	-819'930.00	1'296'160.65	-20'400.65
715	Service des ateliers	3'640'000.00	3'758'350.00	-118'350.00	3'708'828.74	-68'828.74
720	Station d'épuration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
721	Réseau séparatif	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
725	Déchets des personnes physiques	988'850.00	1'284'370.00	-295'520.00	1'335'422.59	-346'572.59
726	Déchets des entreprises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
727	Déchetterie intercommunale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
730	Service des Espaces verts	2'908'670.00	2'855'670.00	53'000.00	2'769'780.02	138'889.98
735	Centre horticole	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

740	Cimetière et centre funéraire	463'180.00	616'020.00	-152'840.00	500'641.85	-37'461.85
755	SUE Urbanisme	2'156'510.00	2'344'990.00	-188'480.00	1'986'187.24	170'322.76
770	Géomatique	251'120.00	303'460.00	-52'340.00	307'753.49	-56'633.49
813	SUE Environnement	481'970.00	665'930.00	-183'960.00	674'810.56	-192'840.56
860	Service du domaine public	4'184'130.00	4'119'830.00	64'300.00	5'604'463.78	-1'420'333.78
870	SIS	0.00	2'361'990.00	-2'361'990.00	3'275'954.33	-3'275'954.33
871	Service ambulancier	0.00	468'660.00	-468'660.00	0.00	0.00
875	Police du feu	228'090.00	230'930.00	-2'840.00	231'716.88	-3'626.88
876	Service du feu	1'851'680.00	0.00	1'851'680.00	0.00	1'851'680.00
877	Service de sauvetage	581'180.00	0.00	581'180.00	0.00	581'180.00
878	Secours routier/hydrocarbures	472'440.00	0.00	472'440.00	0.00	472'440.00
880	Protection civile - dét.catastrophe	569'820.00	569'820.00	0.00	564'803.20	5'016.80
890	OPC Organis. Protection civile	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
902	Services industriels	-2'831'000.00	-3'323'000.00	492'000.00	-3'336'173.09	505'173.09
911	Eaux-réseau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat total, compte de résultats</b>		<b>16'852'710.00</b>	11'285'280.00		11'929'969.03	

## Résumé du compte de résultats selon la classification fonctionnelle

	<b>Budget 2016 CHF</b>
<b>0 Administration en général</b>	<b>12'417'880.00</b>
01 Législatif et exécutif	3'231'070.00
02 Services généraux	9'186'810.00
<b>1 Ordre et sécurité publique</b>	<b>7'919'340.00</b>
11 Sécurité publique	4'184'130.00
14 Questions juridiques	1'085'620.00
15 Service du feu	2'079'770.00
16 Défense	569'820.00
<b>2 Formation</b>	<b>43'071'690.00</b>
21 Scolarité obligatoire	39'850'230.00
22 Ecoles spéciales	2'760'310.00
23 Formation professionnelle initiale	461'150.00
29 Formation, non mentionné ailleurs	0.00
<b>3 Culture, sports et loisirs, églises</b>	<b>20'224'180.00</b>
31 Héritage culturel	5'779'540.00
32 Culture, autres	7'270'980.00
33 Médias	0.00
34 Sports et loisirs	7'085'000.00
35 Eglises et affaires religieuses	88'660.00
38 Recherche et développement (R&D) culture et medias	0.00
<b>4 Santé</b>	<b>1'704'100.00</b>
41 Homes médicalisés	0.00
42 Soins ambulatoires	626'610.00
43 Prévention de la santé	111'900.00
49 Santé publique, autres	965'590.00
<b>5 Sécurité sociale</b>	<b>27'237'470.00</b>
51 Maladie et accident	5'896'130.00
52 Invalidité	0.00
53 Vieillesse et survivants	-77'460.00
54 Famille et jeunesse	6'446'230.00
55 Chômage	1'940'220.00
56 Construction de logements sociaux	206'000.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile	12'790'350.00
59 Domaine sociale autre	36'000.00

<b>6 Trafic et télécommunication</b>	<b>20'028'240.00</b>
61 Circulation routière	12'860'080.00
62 Transports publics	7'163'160.00
63 Transports, autres	5'000.00
64 Télécommunications	0.00
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>	<b>5'029'650.00</b>
71 Approvisionnement en eau	0.00
72 Traitement des eaux usées	457'500.00
73 Gestion des déchets	1'310'850.00
74 Aménagements	32'000.00
75 Protection des espèces et du paysage	0.00
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	165'840.00
77 Protection de l'environnement, autres	945'150.00
79 Aménagement du territoire	2'118'310.00
<b>8 Economie publique</b>	<b>557'290.00</b>
81 Agriculture	0.00
82 Sylviculture	171'690.00
84 Tourisme	0.00
85 Industrie, artisanat et commerce	385'600.00
87 Combustibles et énergie	0.00
89 Autres exploitations artisanales	0.00
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>-121'337'130.00</b>
91 Impôts	-103'627'600.00
93 Péréquation financière et compensation des charges	-20'030'000.00
95 Quotes-parts, autres	0.00
96 Administration de la fortune et de la dette	2'320'470.00
99 Postes non répartis	0.00
<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>16'852'710.00</b>

## Autofinancement et besoin de trésorerie

	<b>Budget 2016</b>
<b>Investissements</b>	
Investissements bruts	21'369'900.00
- Recettes d'investissements	-1'154'300.00
<b>Investissements nets</b>	<b>20'215'600.00</b>
Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- (avec rapport au CG)	17'046'500.00
Crédits d'engagement inférieurs à CHF 200'000.- (sans rapport au CG)	3'169'100.00
<b>Investissements nets</b>	<b>20'215'600.00</b>
<b>Autofinancement</b>	
Investissements nets	20'215'600.00
Solde du compte de résultats	-16'852'710.00
33 Amortissements du PA	17'573'360.00
35 Attribution aux fonds et financements spéciaux	105'210.00
45 Prélèvement sur les fonds et financement spéciaux	-3'331'570.00
<b>Autofinancement</b>	<b>-2'505'710.00</b>
<i>Degré d'autofinancement = (autofinancement / investissements nets)*100</i>	-12.39%
<b>Insuffisance de financement</b>	
Investissements nets	20'215'600.00
Autofinancement	2'505'710.00
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>22'721'310.00</b>
<b>Besoin de trésorerie (insuffisance)</b>	
Insuffisance de financement	22'721'310.00
Remboursements contractuels	210'870.00
Emprunts à rembourser:	
- Bayerische Landesbank	5'000'000.00
- Compagnie de financement Foncier	10'000'000.00
<b>Besoin de trésorerie (insuffisance)</b>	<b>37'932'180.00</b>

## Charges d'exploitation

### Charges de personnel

	Budget 2016	Variation par rapport au Budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
300 Autorités et commissions	1'715'270.00	-3.03	1'768'870.00	1'767'256.85
301 Salaires personnel administratif et d'exploitation	52'317'120.00	-3.31	54'108'630.00	52'247'397.90
302 Salaires enseignants	37'413'100.00	-0.39	37'558'670.00	37'648'841.55
303 Travailleurs temporaires	111'000.00	-16.67	133'200.00	38'666.55
304 Allocations	1'460'990.00	3.53	1'411'160.00	1'326'562.10
305 Cotisations patronales	19'928'250.00	-5.82	21'160'090.00	20'420'468.80
309 Autres charges de personnel	737'400.00	-7.62	798'250.00	960'965.21
<b>30 Total</b>	<b>113'683'130.00</b>	<b>-2.78</b>	<b>116'938'870.00</b>	<b>114'410'158.96</b>

### Traitements

Pour le personnel communal relevant de l'échelle communale, les traitements ont été calculés en application de l'arrêté du Conseil communal du 5 novembre 2005 concernant la mise en vigueur de la description, l'évaluation et la classification des fonctions (DECF), entré en vigueur le 1er décembre 2005 et en fonction des directives du Conseil communal, soit :

- Application des règles DECF.
- Pas d'adaptation des traitements, l'inflation négative constatée au mois d'août 2015 de - 1,4% se cumulant à l'inflation négative de - 0,8% à fin août 2014.
- Octroi des échelons automatiques selon les règles en vigueur et suppression de l'enveloppe pour des échelons qualitatifs.
- Introduction d'une réduction des traitements bruts calculée de la manière suivante :
  - a) tranche comprise entre CHF 1,- et CHF 5'000,- 1,5%
  - b) tranche comprise entre CHF 5'001,- et CHF 7'500,- 2,0%
  - c) tranche comprise entre CHF 7'501,- et CHF 10'000,- 2,5%
  - d) tranche comprise entre CHF 10'001,- et CHF 14'000,- 3,0%
  - e) hors classe : taux unique de 3% dès le premier franc
  - f) pour les traitements bruts inférieurs à CHF 5'000,- au 31.12.2015, indépendamment du taux d'activité, le montant de la réduction ne dépasse pas celui des échelons automatiques.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-.

Pour le personnel relevant de l'échelle de l'Etat, les salaires ont été calculés en fonction des directives du Conseil d'Etat, soit :

- Pour le budget 2016, maintien de l'indexation négative sur les traitements de -0,32%.
- Enveloppe au budget de 0,5% en lieu et place des hautes-paies automatiques pour le personnel enseignant.

Effectifs

Les effectifs inclus dans les budgets évoluent comme suit:

	<b>Budget 2016</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Différence</b>
	<b>EPT</b>	<b>EPT</b>	<b>EPT</b>
Personnel relevant de l'échelle communale	585.20	586.38	- 1.18
- Enseignants	366.05	366.22	- 0.17
- Orthophonistes	9.57	9.87	- 0.30
- OPCMN (protection civile)	4.90	4.90	-
	380.52	380.99	- 0.47
<b>Total des EPT au budget</b>	<b>965.72</b>	<b>967.37</b>	<b>- 1.65</b>

Si l'on tient compte des augmentations générées par des réglementations cantonales pour le SIS (+3.58 EPT) et pour le Service de la jeunesse (+10.1 EPT), les effectifs des autres services présentent une diminution globale de 15.33 EPT. Pour le détail des effectifs, voir pages n°35-36 ("*Personnel communal au budget 2016 – postes en équivalent plein-temps (EPT)*").

A noter que les effectifs inscrits au premier budget 2015, validé en décembre 2014 par le Conseil général, s'élevaient à 981.44 EPT.

Entre le 1er budget 2015 validé en décembre 2014 et le budget 2016, une diminution de 29.4 EPT est constatée (sans tenir compte des variations susmentionnées pour le Service de la jeunesse et le SIS).

**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**

	<b>Budget 2016</b>	<b>Variation par rapport au budget 2015</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>
	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
310 Charges matériel, marchandises	5'053'660.00	0.26	5'040'360.00	8'866'690.96
311 Immobilisations non portées à l'actif	1'304'120.00	-12.87	1'496'790.00	843'824.31
312 Alimentation et élimination	4'313'110.00	-1.23	4'366'990.00	3'711'524.57
313 Prestation de services et honoraires	22'638'670.00	13.69	19'913'360.00	22'064'508.91
314 Gros entretien et entretien courant	3'409'520.00	-0.78	3'436'200.00	6'612'704.69
315 Entretien biens meubles et immobilisations incorporelles	2'777'820.00	6.35	2'612'040.00	1'518'464.93
316 Loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation	2'271'920.00	11.35	2'040'260.00	1'806'752.30
317 Dédommagements	858'730.00	-11.62	971'580.00	1'258'637.66
318 Réévaluations sur créances	2'963'700.00	928.35	288'200.00	475'914.53
319 Diverses charges d'exploitation	604'600.00	135.71	256'500.00	144'217.60
<b>31 Total</b>	<b>46'195'850.00</b>	<b>14.28</b>	<b>40'422'280.00</b>	<b>47'303'240.46</b>

L'augmentation constatée dans la rubrique 318 est essentiellement due aux ADB, remises non-valeurs qui figuraient au budget 2015 pour CHF 2'082'000 dans la rubrique 40 impôts.

L'augmentation de la rubrique 313 est due pour l'essentiel à la nouvelle législation à laquelle est soumis le SIS (centres 876, 877 et 878). Cette hausse est compensée par une augmentation des montants facturés à d'autres collectivités (rubrique 46).

L'écart total entre les budgets 2016 et 2015 pour la rubrique 31 est de CHF 5'773'570. Si on enlève les évolutions des rubriques 313 et 318 expliquées plus haut (CHF 5'400'810), l'écart résiduel est une augmentation de CHF 372'760.

## Amortissements du patrimoine administratif

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
330 Immobilisations corporelles PA	17'573'360.00	3.06	17'051'130.00	21'608'877.91
<b>33 Total</b>	<b>17'573'360.00</b>	<b>3.06</b>	<b>17'051'130.00</b>	<b>21'608'877.91</b>

Les investissements qui ont été réalisées ces dernières années ont pour conséquence une augmentation des charges d'amortissements de CHF 522'230 entre les budgets 2016 et 2015.

## Charges financières

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
340 Charges d'intérêt	11'876'410.00	-9.79	13'165'220.00	12'210'977.60
342 Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	113'300.00	-1.05	114'500.00	188'761.51
343 Charges pour les bien fonds PF	4'112'740.00	66.41	2'471'410.00	1'602'930.71
344 Réévaluations immobilisations PF	0.00	-100.00	1'280'070.00	114'523.00
<b>34 Total</b>	<b>16'102'450.00</b>	<b>-5.45</b>	<b>17'031'200.00</b>	<b>14'117'192.82</b>

L'évolution des charges financières entre les budgets 2016 et 2015 est notamment constituée des éléments suivants:

- prise en charge par une réserve constituée à fin 2015 du surcoût estimés sur l'emprunt Depfa de CHF 20 mios (CHF 3'128'000).
- intérêts à charge des immeubles (CHF 2'542'000) qui étaient comptabilisés en imputations internes avant la mise en place de MCH2.

## Attributions aux fonds et financements spéciaux

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	CHF	CHF
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers:			
- Réserve forestière	1'000.00	1'000.00	1'666.00
- Abris de protection civile	0.00	20'000.00	0.00
- Prov. indemnités sortie	45'000.00	0.00	67'512.00
- Réserve places stationnement	5'000.00	5'000.00	0.00
- Prov. service de l'eau	54'210.00	0.00	175'279.13
- Déchets entreprises	0.00	0.00	52'300.17
- Rés. Contrib. 2019 Prévoyance	0.00	650'000.00	693'500.00
<b>35 Total</b>	<b>105'210.00</b>	<b>676'000.00</b>	<b>990'257.30</b>

L'attribution à la réserve contribution 2019 prévoyance ne n'est plus nécessaire car la provision requise sera entièrement constituée à fin 2015.

### Charges de transfert

	<b>Budget 2016</b>	<b>Variation par rapport au budget 2015</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>
	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
360 Quotes-parts revenus	433'000.00	-2.26	443'000.00	396'981.35
361 Dédommagements à des collectivités publiques	8'189'730.00	4.87	7'809'730.00	6'991'324.00
362 Péréquation financière & compens. charges	18'448'880.00	3.80	17'773'360.00	17'809'252.85
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	12'642'930.00	-3.73	13'132'610.00	13'036'780.44
<b>36 Total</b>	<b>39'714'540.00</b>	<b>1.42</b>	<b>39'158'700.00</b>	<b>38'234'338.64</b>

Le détail des subventions figure en annexe de la présente brochure.

### Charges extraordinaires

	<b>Budget 2016</b>	<b>Variation par rapport au budget 2015</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>
	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
380 Charges de personnel extraordinaires	0.00	0.00	0.00	17'697'000.00
381 Charges de biens et services et autres charges d'expl. extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>38 Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>17'697'000.00</b>

Le montant payé en 2014 concerne la recapitalisation de prevoyance.ne; il a été compensé par une dissolution de réserves.

## Revenus d'exploitation

### Revenus fiscaux

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
400 Impôts directs, personnes physiques	94'092'400.00	0.18	93'921'000.00	96'467'149.95
401 Impôts directs, personnes morales	14'314'000.00	-25.12	19'117'000.00	20'477'662.76
402 Autres impôts directs	1'300'000.00	-13.33	1'500'000.00	1'268'520.05
403 Impôts sur la possession et sur la dépense	471'200.00	-2.08	481'200.00	435'936.45
<b>40 Total</b>	<b>110'177'600.00</b>	<b>-4.21</b>	<b>115'019'200.00</b>	<b>118'649'269.21</b>

Les ADB, remises non-valeurs qui figuraient pour CHF 2'082'000 dans la rubrique 40 au budget 2015 figurent pour CHF 2'620'000 dans la rubrique 31 en application de la nouvelle réglementation.

### Evolution du produit de l'impôt

Années

	Excédent de recettes du centre 610 Contributions	Personnes physiques	Personnes morales (yc fonds répartition)	Impôt foncier	ADB, remises, non valeurs, autres frais et autres recettes
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2010	100'157'496	83'925'298	16'827'508	1'574'629	- 2'169'939
2011	112'424'517	85'388'952	27'812'432	1'452'723	- 2'229'590
2012	124'492'628	91'023'749	32'619'552	1'492'491	- 643'164
2013	122'042'487	88'625'755	32'528'033	1'536'926	- 648'227
2014	117'380'955	96'467'151	20'477'663	1'268'520	- 832'379
2015*	116'296'520	95'883'000	19'237'000	1'500'000	- 323'480
2016*	108'844'920	94'092'400	14'314'000	1'300'000	- 861'480

\*budgets

Total des rubriques 400, 401 et 402

109'706'400

Taxe sur les spectacles

286'200

Taxe des chiens

185'000

471'200

110'177'600

L'excédent de recettes du centre "610 contributions" présente une diminution de CHF 7'451'600 entre le budget 2015 et le budget 2016.

## Revenus régaliens et de concessions

	Budget 2016 CHF	Variation par rapport au budget 2015 %	Budget 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
412 Revenus de concessions	<b>193'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>193'200.00</b>	<b>243'155.86</b>

## Taxes et prestations de services

	Budget 2016 CHF	Variation par rapport au budget 2015 %	Budget 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
420 Taxes d'exemption	5'000.00	-80.00	25'000.00	10'874.70
421 Emoluments administratifs	1'003'150.00	-8.13	1'091'930.00	1'074'080.08
424 Taxes d'utilisation et prestations de services	22'378'540.00	10.69	20'217'960.00	18'931'168.10
425 Recette sur ventes	7'618'800.00	-1.87	7'763'700.00	7'523'818.48
426 Remboursements	2'896'400.00	-51.17	5'931'720.00	5'552'228.70
427 Amendes	941'000.00	-28.28	1'312'000.00	1'802'716.37
429 Autres taxes	540'400.00	18.28	456'900.00	607'104.05
<b>42 Total</b>	<b>35'383'290.00</b>	<b>-3.85</b>	<b>36'799'210.00</b>	<b>35'501'990.48</b>

La mise en place du nouveau plan comptable MCH2 a induit des transferts entre les rubriques 424 et 426.

## Revenus divers

	Budget 2016 CHF	Variation par rapport au budget 2015 %	Budget 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
430 Revenus d'exploitation divers	549'880.00	11.68	492'380.00	1'777'662.57
431 Inscription de prestations propres à l'actif	0.00	-100.00	50'000.00	187'963.05
436 Dédommagements de tiers	0.00	0.00	0.00	1'656'066.75
439 Autres revenus	1'400.00	100.00	0.00	52'419.45
<b>43 Total</b>	<b>551'280.00</b>	<b>1.64</b>	<b>542'380.00</b>	<b>3'674'111.82</b>

## Revenus financiers

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
440 Revenus des intérêts	4'023'820.00	100.00	1'563'500.00	1'862'902.97
441 Gains réalisés PF	858'400.00	26.94	676'250.00	668'077.87
442 Revenus de participations PF	1'678'000.00	100.00	4'298'200.00	2'066'803.80
443 Produits des bien-fonds PF	7'071'600.00	100.00	8'002'280.00	7'770'565.67
445 Revenus financier prêts et participations PA	500.00	100.00	500.00	450.00
447 Produits des biens-fonds PA	2'274'560.00	100.00	2'010'590.00	2'314'691.43
448 Produits des biens-fonds loués	2'500.00	100.00	2'500.00	0.00
<b>44 Total</b>	<b>15'909'380.00</b>	<b>-3.89</b>	<b>16'553'820.00</b>	<b>14'683'491.74</b>

La rubrique 440 comprend pour CHF 2'542'000 les intérêts facturés aux immeubles du patrimoine financier (contrepartie rubrique 34 charges financières).

## Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	CHF	CHF
450 Prélèvements aux financements spéciaux :			
- Provision abric PC	0.00	342'000.00	21'928.85
- Rénovation parc immobilier	1'682'720.00	2'508'250.00	0.00
- Acquisitions	0.00	0.00	475.99
- Taxe équipement	1'352'230.00	0.00	399'922.20
- Réserve eau	0.00	11'130.00	0.00
- Réserve forestière	1'000.00	1'000.00	1'155.60
- Réserve déchets ménages	231'250.00	128'960.00	360'107.67
- Réserve déchets entreprises	64'370.00	0.00	0.00
- Réserve création locaux	0.00	0.00	304'000.00
<b>45 Total</b>	<b>3'331'570.00</b>	<b>2'991'340.00</b>	<b>1'087'590.31</b>

Les prélèvements prévus dans le tableau ci-dessus ne prennent en considération que les opérations relatives aux comptes de résultats.

### Revenus de transfert

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
461 Dédommagements de collectivités publiques	11'371'340.00	43.96	7'899'140.00	6'978'268.85
462 Péréquation financière et compensation des charges	13'800'000.00	-1.43	14'000'000.00	14'635'656.00
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers	24'851'170.00	-0.88	25'071'310.00	24'731'700.05
469 Différents revenus de transfert	45'000.00	172.73	16'500.00	49'816.45
<b>46 Total</b>	<b>50'067'510.00</b>	<b>6.56</b>	<b>46'986'950.00</b>	<b>46'395'441.35</b>

L'évolution de la rubrique 461 est due pour l'essentiel à l'augmentation de la participation d'autres collectivités aux dépenses supplémentaires figurant dans la rubrique 313 du SIS en lien avec la nouvelle législation mise en place pour ce domaine d'activités.

### Revenus extraordinaires de concessions

	Budget 2016	Variation par rapport au budget 2015	Budget 2015	Comptes 2014
	CHF	%	CHF	CHF
480 Revenus fiscaux extraord.	0.00	0.00	0.00	21'240'500.00
483 Revenus divers extraord.	908'000.00	0.13	906'800.00	955'546.29
<b>48 Total</b>	<b>908'000.00</b>	<b>0.13</b>	<b>906'800.00</b>	<b>22'196'046.29</b>

Les montants présentés aux budgets 2016 et 2015 concernent la récupération de créances perdues.

Les revenus extraordinaires enregistrés dans la rubrique 480 concernent notamment la dissolution de réserves pour financer la recapitalisation de prevoyance.ne (voir 380).

## Récapitulatif - Budget des investissements 2016

	Crédits budgétaires soumis au mécanisme de maîtrise des finances	Crédits budgétaires financés par des taxes, non soumis au mécanisme de maîtrise des finances	Crédits budgétaires du patrimoine administratif - autoporteurs non soumis au mécanisme de maîtrise des finances	TOTAL DES CREDITS BUDGETAIRES 2016
Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- (avec rapport au CG)	CHF 7'335'000.00	CHF 9'724'000.00	CHF 665'000.00	CHF 17'724'000.00
	CHF -677'500.00	CHF -	CHF -	CHF -677'500.00
	<b>CHF 6'657'500.00</b>	<b>CHF 9'724'000.00</b>	<b>CHF 665'000.00</b>	<b>CHF 17'046'500.00</b>
Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.- (sans rapport au CG)	CHF 2'540'900.00	CHF 1'105'000.00	CHF -	CHF 3'645'900.00
	CHF -350'800.00	CHF -126'000.00	CHF -	CHF -476'800.00
	<b>CHF 2'190'100.00</b>	<b>CHF 979'000.00</b>	<b>CHF -</b>	<b>CHF 3'169'100.00</b>
Dépenses - total	<b>CHF 9'875'900.00</b>	<b>CHF 10'829'000.00</b>	<b>CHF 665'000.00</b>	<b>CHF 21'369'900.00</b>
Recettes - total	<b>CHF -1'028'300.00</b>	<b>CHF -126'000.00</b>	<b>CHF -</b>	<b>CHF -1'154'300.00</b>
Montants nets	<b>CHF 8'847'600.00</b>	<b>CHF 10'703'000.00</b>	<b>CHF 665'000.00</b>	<b>CHF 20'215'600.00</b>

<b>Budget des investissements 2016</b>			
<b>Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)</b>		<b>Crédits budgétaires 2016</b>	
<b>Centres et libellés</b>	<b>Montant du crédit d'engagement</b>	<b>Dépenses CHF</b>	<b>Recettes CHF</b>
<b><u>122</u></b>			
Déplacement conduite Sivamo sur la parcelle ZI 5724 des Eplatures	130'000.00	130'000.00	
<b><u>201</u></b>			
Espacité - Mise en conformité des ascenseurs (participation selon convention)	40'000.00	40'000.00	
Abattoirs - Réfection toitures et travaux urgents	175'000.00	175'000.00	-175'000.00
Maison du peuple - renouvellement du mobilier étape 1/3	45'000.00	45'000.00	
Œuvres d'art - Programme pluriannuel rattrapage d'entretien	42'000.00	20'000.00	
Maison du peuple - mise en conformité	135'000.00	50'000.00	
<b><u>205</u></b>			
Aménagement piste forestière STEP	15'000.00	15'000.00	-15'000.00
<b><u>430</u></b>			
Cycles 1,2,3 - Achat d'un bus scolaire	65'000.00	65'000.00	
Cycle 3 - Bonne-Fontaine: renouvellement du mobilier de la 2e cuisine (3 blocs)	60'000.00	60'000.00	(suite de la décision prise en 2015)
Cycle 1 (années 1-2) - Renouvellement mobilier pour 2 classes	30'000.00	30'000.00	
Cycles 1,2 (années 3-7) - Renouvellement mobilier et tableaux noirs (ou éventuellement tableaux interactifs) pour 3 classes	60'000.00	60'000.00	
Cycles 2,3 (années 8-11) - Renouvellement mobilier et tableaux noirs (ou éventuellement tableaux interactifs) pour 2 classes	40'000.00	40'000.00	
Cycles 1,2 (années 3-7) - Ouest - Réfection et équipement salle gym du collège	25'000.00	25'000.00	
Cycles 1,2,3 - Pré-étude création/agrandissements bâtiments scolaires	25'000.00	25'000.00	
<b><u>450 - Bâtiments</u></b>			
Crêtets - réfection corridors 1/5 (report partiel 2015)	50'000.00	22'000.00	
Promenade - assainissement sous-sol (report partiel 2015)	120'000.00	40'000.00	
CMND1/2/3 - Assainissement de la façade en béton	20'000.00	20'000.00	
CMND5 - Remplacement des revêtements de sol (couloirs, 3 vestiaires halles, 2 vestiaires piscine)	95'000.00	95'000.00	
STech - Calculs statiques murs collège Promenade	10'000.00	10'000.00	
<b><u>501</u></b>			
Introduction de la RFID (Radio Frequency IDentification)	10'000.00	10'000.00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1'192'000.00</b>	<b>977'000.00</b>	<b>-190'000.00</b>

<b>Budget des investissements 2016</b>			
<b>Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)</b>		<b>Crédits budgétaires 2016</b>	
<b>Centres et libellés</b>	<b>Montant du crédit d'engagement</b>	<b>Dépenses CHF</b>	<b>Recettes CHF</b>
<b>REPORT</b>	<b>1'192'000.00</b>	<b>977'000.00</b>	<b>-190'000.00</b>
<b>510</b>			
MPA Remplacement conduite chauffage	50'000.00	50'000.00	
Equipements sûreté musées	190'000.00	80'000.00	
BiblioMus 3ème étape	140'000.00	40'000.00	
<b>513</b>			
Musée en mutation	100'000.00	25'000.00	
<b>521</b>			
STech - Revêtement bitumineux place centre sportif Charrière	100'000.00	100'000.00	
<b>525</b>			
Renouvellement des casiers vestiaire / Piscine des Arêtes	70'000.00	70'000.00	-7'000.00
<b>560</b>			
Temples des Eplatures - Réfection du crépis de la façade est et sud	55'000.00	55'000.00	-55'000.00
<b>701</b>			
Réfection trottoirs publics	100'000.00	100'000.00	
Giratoire de la Combe-à-l'Ours, correction branche sud	200'000.00	200'000.00	
<b>710</b>			
CTP - Construction vestiaire (regroupement service)	100'000.00	0.00	
CTP - Remplacement de la centrale d'alarme-feu	60'000.00	60'000.00	
Voirie - Surfacement routes des Environs	150'000.00	150'000.00	
Voirie - Réfection escaliers - Succès 25	120'000.00	120'000.00	
Voirie - Réfection escaliers - A.-M. Piaget	40'000.00	40'000.00	
CTP - Entretien silos	35'000.00	35'000.00	
<b>740</b>			
Mur d'enceinte est - Réfection (étape 4/5)	25'000.00	25'000.00	
Plancher en tôle et pare-vue	25'000.00	10'000.00	
<b>755</b>			
Cadenas Velospot	15'600.00	15'600.00	
Plans directeurs communaux	30'000.00	30'000.00	
Divers aménagements et mobiliers urbains	40'000.00	40'000.00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2'837'600.00</b>	<b>2'222'600.00</b>	<b>-252'000.00</b>

**Budget des investissements 2016**

Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)		Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Montant du crédit d'engagement	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>REPORT</b>	<b>2'837'600.00</b>	<b>2'222'600.00</b>	<b>-252'000.00</b>
<b>813</b>			
Installations photovoltaïques	50'000.00	50'000.00	
<b>860</b>			
Remplacement d'un véhicule datant de l'année 2008	29'300.00	29'300.00	
Entretien constructif routes et canalisations 2015-2017	200'000.00	15'000.00	
<b>870</b>			
Compresseur d'air respirable (remplacement de 2 compresseurs qui ont 40 ans d'âge)	50'000.00	50'000.00	-25'000.00
Remplacement de cylindres d'air comprimé pour les appareils respiratoires	16'000.00	16'000.00	-8'000.00
Remplacement de la remorque d'aide au commandement.	25'000.00	25'000.00	-12'500.00
Remplacement de 6 canons à eau (15 ans d'âge)	13'000.00	13'000.00	-6'500.00
Achat de tenues de feu spv région.	120'000.00	120'000.00	-46'800.00
<b>TOTAL - Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)</b>	<b>3'340'900.00</b>	<b>2'540'900.00</b>	<b>-350'800.00</b>

## Budget des investissements 2016

Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, financés par des taxes, non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)		Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Montant du crédit d'engagement	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>123</b>			
STEP, remplacement centrale téléphonique	30'000.00	30'000.00	
<b>701</b>			
Véhicule service technique	25'000.00	25'000.00	
<b>720</b>			
Avant-projet traitement micropolluants	60'000.00	60'000.00	
Curage digesteur 1 - CS 2015	60'000.00	15'000.00	
Inspection canal et BEP (analyse béton et mandataire)	100'000.00	53'000.00	
Assainissement canal de contournement	120'000.00	120'000.00	
Avant-projet 3ème dégrilleur entrée STEP	20'000.00	20'000.00	
Analyse consommation électrique	20'000.00	20'000.00	
<b>721</b>			
721 - PGEE - Suite études et relevés télévisuels	150'000.00	150'000.00	
721 - PGEE - Mise à jour des données du cadastre souterrain	100'000.00	100'000.00	-85'000.00
<b>727</b>			
Déchetterie intercommunale, amén.compl.	300'000.00	70'000.00	
<b>911</b>			
Achat sondes détection fuite	10'000.00	10'000.00	
Entretien des pompes aux Moyats	50'000.00	50'000.00	-10'000.00
Pompes de puits aux Moyats	15'000.00	15'000.00	-3'000.00
Remplacement de la porte vitrée sud aux Moyats	20'000.00	20'000.00	
Etude pour la station de traitement des Moyats	140'000.00	140'000.00	-28'000.00
Métrologie - achat compteurs et dispositif de comptage	62'000.00	62'000.00	
Eau-réseau travaux CG 6.03.14 (Bassets)	145'000.00	145'000.00	
<b>TOTAL - Crédits d'engagement inférieurs ou égaux à CHF 200'000.-, financés par des taxes, non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (sans rapport au CG)</b>	<b>1'427'000.00</b>	<b>1'105'000.00</b>	<b>-126'000.00</b>

## Budget des investissements 2016

Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)				Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Crédit d'engagement voté par le CG			Dépenses CHF	Recettes CHF
	Date	N° ICF	Montant		
<b><u>201</u></b>					
Collège industriel - Remise en état de la toiture et des fenêtres du pignon ouest	27.08.2013	ICF.0305.13.01	3'927'000.00	861'000.00	
Rénovation Salle de Musique	28.11.2011	ICF.0379.11.01	4'690'000.00	300'000.00	
<b><u>430</u></b>					
Cycles 1,2,3 - Réaménagements combles des collèges pour création salles de classe	à voter		350'000.00	350'000.00	
<b><u>511</u></b>					
Préparation déménagement collections	03.06.2014	ICF.0467.14.01	1'080'000.00	221'000.00	
<b><u>514</u></b>					
MBA - Assainissement MBA	27.10.2014	ICF.0317.14.01.01	1'300'000.00	200'000.00	
<b><u>515</u></b>					
Plan d'aménagement paysager et zoologique (Phase 1 : mise aux normes du zoo selon OPAn et directives SCAV-NE d'ici au 1er septembre 2018) - CS13	à voter		220'000.00	80'000.00	
<b><u>551-552</u></b>					
Coût d'aménagement construction Crèche Le Corbusier. Travaux complémentaires spécifiques à la crèche non financés par la Coopérative d'habitation Le Corbusier.	à voter		550'000.00	500'000.00	
<b><u>710</u></b>					
STech - Entretien trottoirs	27.06.2011	ICF.0244.11	1'200'000.00	100'000.00	
STech - Assainissement pont Manège / réfection voie CJ Crêt-Manège / carref. Tranchée	à voter		4'300'000.00	300'000.00	
<b><u>712</u></b>					
STech - Equipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois	28.09.2000	ICDF.0202.01	5'934'000.00	100'000.00	-40'000.00
STech - ZI Eplature-Grise	21.02.2008	ICF.0203.08.01	3'320'000.00	270'000.00	
STech - Plan spécial Le Corbusier	14.04.2008	ICF.0211.08.02	4'671'300.00	100'000.00	
STech - Boulevard des Endroits	21.03.2011	ICF.0239.11	1'600'000.00	25'000.00	
STech - Réaménagement place Gare	06.03.2012	ICF.0259.12.01	16'870'000.00	600'000.00	-550'000.00
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>50'012'300.00</b>	<b>4'007'000.00</b>	<b>-590'000.00</b>

Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)				Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés		Crédit d'engagement voté par le CG		Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>REPORT</b>			<b>50'012'300.00</b>	<b>4'007'000.00</b>	<b>-590'000.00</b>
<b>712</b> (suite)					
STech - Entretien constructif des routes et canalisations 15-17 (Helvétie, Charles-Naine, Promenade)		04.09.2014	ICF.0271.14	12'600'000.00	1'190'000.00
<b>730</b>					
Centre horticole, 2 serres		26.11.2013	ICF.0311.13.01	1'300'000.00	50'000.00
<b>740</b>					
<b>Matériel et mobilier</b>					
Véhicules et matériel (Voirie, Espaces verts, SAB, Cimetièrre)		à voter		518'000.00	518'000.00
<b>860</b>					
Installations lumineuses		04.04.2013	ICF.0264.13.01	1'640'000.00	1'250'000.00
<b>870</b>					
Véhicule de commandement (ancien CS déjà engagé)			ICF.0119.14.07	250'000.00	170'000.00
Remplacement de 2 ambulances, actuellement 400'000 km				600'000.00	150'000.00
<b>TOTAL - Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)</b>			<b>66'920'300.00</b>	<b>7'335'000.00</b>	<b>-677'500.00</b>

### Budget des investissements 2016

Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.-, financés par des taxes non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)				Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Crédit d'engagement voté par le CG			Dépenses CHF	Recettes CHF
	Date	N° ICF	Montant		
<b>712</b>					
Entretien constructif des routes et canalisations 15-17		04.09.2014	ICF.0271.14	12'600'000.00	520'000.00
<b>720</b>					
Assainissement structure BEP		à voter		250'000.00	250'000.00
Assainissement canal amenée		à voter		630'000.00	630'000.00
<b>725</b>					
Abandon ramassage conteneurs		27.04.2011	ICF.0357.11	4'068'750.00	600'000.00
Création-enterrem. déchetteries		21.02.2008	ICF.0300.08	2'000'000.00	110'000.00
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>19'548'750.00</b>	<b>2'110'000.00</b>	<b>0.00</b>

Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.-, financés par des taxes non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)				Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Crédit d'engagement voté par le CG			Dépenses CHF	Recettes CHF
	Date	N° ICF	Montant		
<b>REPORT</b>			<b>19'548'750.00</b>	<b>2'110'000.00</b>	<b>0.00</b>
Pony pour les conteneurs enterrés	à voter		210'000.00	210'000.00	
Extension mineurs du réseau	à voter		400'000.00	400'000.00	
Sombaille - extension	à voter		1'930'000.00	220'000.00	
Crêt-du-Loche - bâtiment et mise en pression zone industrielle	à voter		2'300'000.00	500'000.00	
Entretien constructif des routes et canalisations 15-17 (Ami-Girard/Charles-Naine/Morgarten/Progrès/Temple-Allemand/branchements/Crêtets/Gentianes/Promenade/branchements)	04.09.2014	ICF.0271.14	5'642'000.00	2'144'000.00	
Station de traitement les Moyats			11'640'000.00	140'000.00	
Adduction d'eau 2ème étape	03.04.2012	ICF.0291.12.01	11'950'000.00	4'000'000.00	
<b>TOTAL - Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.-, financés par des taxes non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)</b>			<b>53'620'750.00</b>	<b>9'724'000.00</b>	<b>0.00</b>

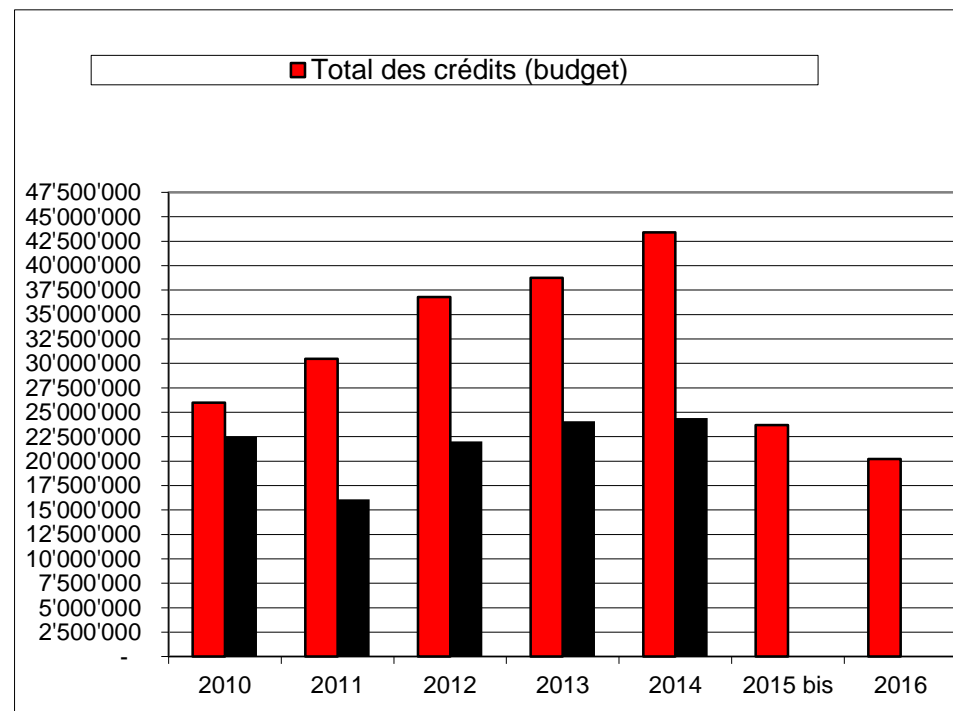
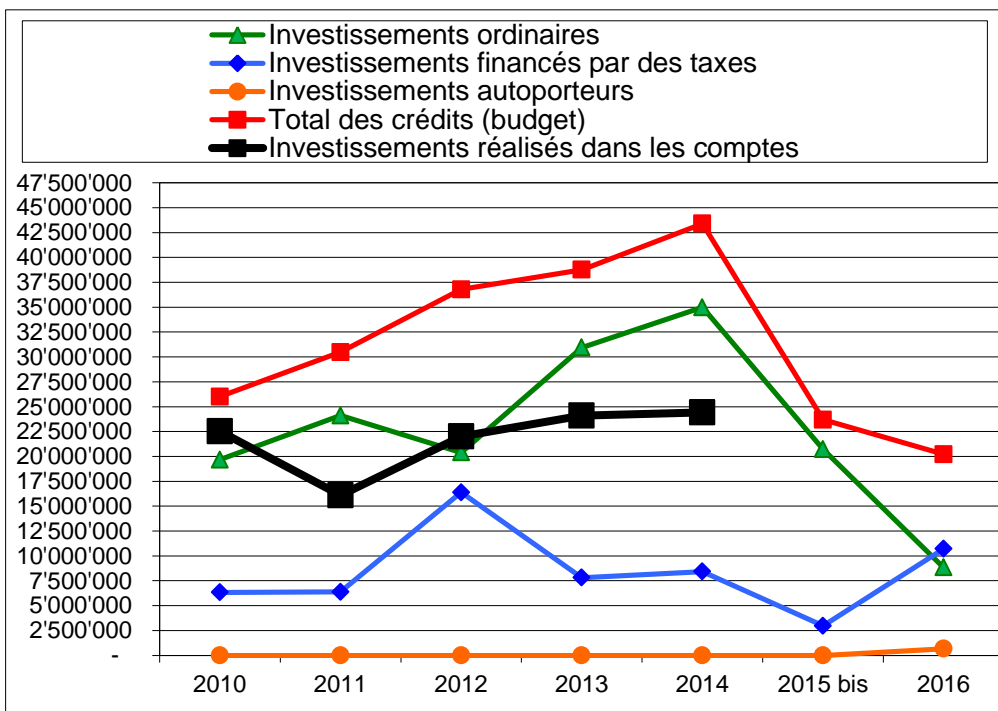
### Budget des investissements 2016

Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- autoporteurs, non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)				Crédits budgétaires 2016	
Centres et libellés	Crédit d'engagement voté par le CG			Dépenses CHF	Recettes CHF
	Date	N° ICF	Montant		
<b>740</b>					
Remplacement four crématoire	à voter		665'000.00	665'000.00	0.00
<b>TOTAL - Crédits d'engagement supérieurs à CHF 200'000.- autoporteurs, non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (avec rapport au CG)</b>			<b>665'000.00</b>	<b>665'000.00</b>	<b>0.00</b>

## INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - EVOLUTION

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements ordinaires	19'665'076	24'102'470	20'393'320	30'949'550	34'983'295	20'714'040	8'847'600
Investissements financés par des taxes	6'333'700	6'375'000	16'390'000	7'807'000	8'421'000	2'975'000	10'703'000
Investissements autoporteurs	-	-	-	-	-	-	665'000
<b>Total des crédits (budget)</b>	<b>25'998'776</b>	<b>30'477'470</b>	<b>36'783'320</b>	<b>38'756'550</b>	<b>43'404'295</b>	<b>23'689'040</b>	<b>20'215'600</b>
<b>Investissements réalisés dans les comptes</b>	<b>22'516'582</b>	<b>16'082'136</b>	<b>22'021'753</b>	<b>24'087'821</b>	<b>24'419'006</b>		

32



## Trésorerie

La situation de trésorerie se présente comme suit:

CHF

- Excédent de dépenses du compte de fonctionnement	-16'852'710.00
- Amortissements comptables du budget 2016	<u>17'573'360.00</u>
- Excédent de recettes	720'650.00
- Excédent de prélèvement aux réserves	<u>3'226'360.00</u>
Marge d'autofinancement	<u><u>3'947'010.00</u></u>

### Investissements

- Crédits accordés par le Conseil général	20'215'600.00
- ???	
- ???	
- Total	<u>20'215'600.00</u>

Autofinancement	<u>-3'947'010.00</u>
-----------------	----------------------

Insuffisance de financement	16'268'590.00
-----------------------------	---------------

Montant auquel il convient d'ajouter les amortissements contractuels d'emprunts ainsi que les emprunts arrivant à échéance:

Amortissements contractuels	210'870.00
-----------------------------	------------

Emprunts à rembourser:

- Bayerische Landesbank	5'000'000.00
- Compagnie de financement Foncier	10'000'000.00

<b>Insuffisance de trésorerie</b>	<b>31'479'460.00</b>
-----------------------------------	----------------------

<b>Autorisation du Conseil général selon arrêté du 13 décembre 2013 avant sanction du Conseil d'Etat</b>	<b>31'500'000.00</b>
--	----------------------

## Personnel communal au budget 2016 - postes en équivalent plein-temps (EPT)

	<b>Budget 2016 Effectif</b>	<b>Budget 2015 Effectif</b>	<b>Budget 2014 Effectif</b>
Administration des TP	2.20	8.00	7.75
Affaires culturelles	2.78	2.78	2.78
Archives communales	0.70	0.70	1.45
Bâtiments divers d'utilité publique	8.36	8.13	8.60
Bâtiments d'utilité mixte	0.00	1.50	1.50
Bibliothèque de la Ville	22.57	23.49	23.96
Bibliothèques des jeunes	7.64	7.89	7.59
Centre de santé scolaire	4.51	4.51	4.42
Centre des Arêtes	4.00	3.00	3.00
Centre d'orthophonie	10.60	10.90	10.90
Centre horticole <sup>2</sup>	0.00	4.60	4.60
Chancellerie	2.85	3.17	5.77
Cimetière <sup>2</sup>	0.00	8.30	8.30
Complexe des Mélèzes	9.80	9.88	10.82
Contrôle des habitants	6.90	7.00	7.20
Contrôle financier	0.60	0.60	0.90
Déchets personnes physiques	1.00	1.00	1.00
Déchetterie intercommunale <sup>2</sup>	0.00	4.00	4.00
Ecole obligatoire	421.39	423.96	415.30
Géomatique	1.70	2.38	2.21
Gérance locative	3.80	8.50	7.83
Maisons de retraite	1.20	1.20	1.20
Musée des beaux-arts	5.55	5.55	6.05
Musée d'histoire	5.75	5.75	3.92
Musée d'histoire naturelle	3.03	3.02	3.32
Musée international d'horlogerie	9.95	10.21	10.05
Organisation de protection civile	4.90	4.90	4.90
Parcs zoologique / vivarium	8.30	8.50	8.50
Planing familial & centre cons.matière gros.	1.60	1.60	1.40
SDP	25.40	25.45	24.10
Secrétaires Conseil communal	4.25	4.25	4.35
Service de l'action sociale	41.70	41.50	38.10
Service communication	2.40	3.40	0.00
Service de la jeunesse	68.23	58.15	51.47
Serv. affaires régionales et relations ext.	0.70	1.40	1.40
Service des ateliers (voirie) <sup>2</sup>	0.00	28.10	28.00
Service des bâtiments et du logement	16.30	13.10	12.80
Service des espaces publics	141.76	0.00	0.00
Service des espaces verts <sup>2</sup>	0.00	20.44	20.34
Service des finances	11.50	11.50	10.50
Service des ressources humaines	6.55	7.60	7.00
Service des sports	2.93	3.20	3.40
Service économique	0.90	2.70	4.40
Service informatique communal	0.00	0.70	0.70
Service juridique	1.70	1.90	1.70

	<b>Budget 2016</b> Effectif	<b>Budget 2015</b> Effectif	<b>Budget 2014</b> Effectif
SIS <sup>1</sup> et police du feu	52.10	48.52	42.90
Services généraux des musées	4.62	4.62	4.62
Services techniques	5.80	0.00	0.00
Station d'épuration	6.00	5.60	5.60
SUE - Environnement	4.30	5.23	5.50
SUE - Urbanisme	10.90	10.31	9.50
Terrains de jeux-halles de gymnastique	6.00	6.00	6.00
Voirie - frais d'entretien <sup>2</sup>	0.00	78.68	80.45
<b>Total</b>	<b>965.72</b>	<b>967.37</b>	<b>942.05</b>

<sup>1</sup> SIS : 6 EPT pour aspirants (SP en formation) et 5 EPT stagiaires ne figurent pas dans le total de l'effectif du budget 2016.

<sup>2</sup> Dès 2016, regroupé dans le nouveau service des espaces publics

**Légende**

Calcul des effectifs :

SRH : Budgets = nombre de postes moyen sur l'année sans le personnel en formation (apprentis, stagiaires).

## ARRETES D' APPROBATION DU BUDGET

### Arrêté No 1

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu le rapport du Conseil communal, du 17 novembre 2015;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;  
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014;  
vu le règlement communal sur les finances du 10 décembre 2015;  
sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier.-** Est approuvé le budget de l'exercice 2016, qui comprend :

a) le budget de fonctionnement qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	CHF	217'272'090.00
Revenus d'exploitation	CHF	-199'704'450.00
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	CHF	17'567'640.00
Charges financières	CHF	16'102'450.00
Revenus financiers	CHF	-15'909'380.00
Résultat provenant des financements (2)	CHF	193'070.00
Résultat opérationnel (1+2)	CHF	17'760'710.00
Charges extraordinaires	CHF	0.00
Revenus extraordinaires	CHF	-908'000.00
Résultat extraordinaire (3)	CHF	-908'000.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	CHF	16'852'710.00
Dépenses	CHF	21'369'900.00
Recettes	CHF	-1'154'300.00
Montant total des crédits d'investissements	CHF	20'215'600.00

c) le montant net indiqué sous let. b est composé des éléments suivants:

Crédits soumis au mécanisme de maîtrise des finances		
Crédits financés par des taxes (non soumis au mécanisme de maîtrise des finances)	CHF	10'703'000.00
Crédits autofinancés (non soumis au mécanisme de maîtrise des finances)	CHF	665'000.00
	CHF	20'215'600.00

**Article 2.-** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

## Arrêté No 2

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu le rapport du Conseil communal, du 17 novembre 2015;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;  
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014;  
vu le règlement communal sur les finances du 10 décembre 2015;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier.-** 1 Un crédit budgétaire global de CHF 3'645'900.- est accordé au Conseil communal pour les dépenses d'investissements inférieures ou égales à CHF 200'000.- incluses dans la liste détaillée figurant dans les tableaux relatifs aux crédits d'investissements inscrits au budget 2016. Les subventions et recettes éventuelles seront portées en diminution du présent crédit.

2 Le montant indiqué à l'alinéa 1 est composé des éléments suivants:

Crédits soumis au mécanisme de maîtrise des finances	2'540'900.00
Crédits financés par des taxes (non soumis au mécanisme de maîtrise des finances)	1'105'000.00
Crédits autofinancés (non soumis au mécanisme de maîtrise des finances)	0.00
	<hr/>
	3'645'900.00

**Article 2.-** Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

**Article 3.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

## Arrêté No 3

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu le rapport du Conseil communal, du 17 novembre 2015;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;  
vu le règlement communal sur les finances du 10 décembre 2015;  
sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier.-** Une enveloppe globale de 965.72 postes en équivalent plein-temps (EPT) est accordée pour le budget 2016, soit: 585.20 postes pour le personnel émanant de l'échelle communale et 380.52 postes pour le personnel soumis à l'échelle cantonale.

**Article 2.-** L'enveloppe globale mentionnée à l'article premier présente une diminution de 1.65 postes par rapport au budget 2015 révisé.

**Article 3.-** Le Conseil communal gère les augmentations et les diminutions de personnel dans les limites définies à l'article premier.

**Article 4.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

**Arrêté No 4**

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu le rapport du Conseil communal, du 17 novembre 2015;  
Vu le Règlement relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de  
l'administration communale du 29 août 2005,

Vu l'indice des prix à la consommation (IPC) lors de la dernière indexation des  
salaires (août 2008, 103.9 points, base décembre 2005 = 100),

Vu l'IPC au mois d'août 2015 (101.7 points, base décembre 2005 = 100),

Vu la différence négative de 2.2 points de l'IPC entre août 2008 et août 2015

arrête:

**Article premier.**- Les traitements du personnel communal ne sont pas adaptés à l'indice des prix à la consommation pour l'année 2016.

**Article 2.**- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

La Chaux-de-Fonds, le 10 décembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La Présidente  
Celia Clerc

La Secrétaire  
Maria Belo